



Appel du front commun pour un projet progressiste pour Bruxelles

**les 12 enjeux
qui feront la différence le 25 mai 2014**

Bruxelles-Capitale est une Région considérée comme prospère, forte d'une activité économique diversifiée, ouverte aux institutions internationales et attractive en termes d'emplois pour les Régions flamande et wallonne. Mais en même temps, la Région est confrontée à une forte concentration de graves problèmes sociaux, de logement, de santé¹. Plus de 110.000 personnes au chômage, c'est-à-dire, près de 21% de la population active (en 2009 : 19%). Seuls 46% des emplois sont occupés par des Bruxellois.

L'enseignement est aussi confronté à de nombreuses difficultés, souvent liées aux discriminations qui s'exercent envers les populations immigrées, à un manque de places dans les écoles maternelles et primaires et à la compétition entre les écoles. Plus d'un jeune sur quatre quitte l'école prématurément et sans diplôme.

Ces quelques constats, alourdis par les perspectives démographiques, interpellent tous les acteurs, à la veille du 25 mai. Ils concernent particulièrement tous les candidats et candidates progressistes qui veulent construire une Région où le bien-être de la population prime les plus-values financières et les intérêts individuels.

Comment redonner de l'ampleur aux projets progressistes, lutter contre les ravages du capitalisme et adopter des politiques appropriées au cadre de la sixième réforme de l'Etat, afin de répondre aux défis que la Région devra relever ?

La Région a de nombreux atouts : sa jeunesse, sa diversité, son multilinguisme, sa taille humaine, son statut international. Si, jusqu'à présent, ces atouts ont été considérés comme des « boulets » freinant le développement économique, ils doivent devenir le centre d'un projet de développement social et urbain pour s'ouvrir à de nouveaux contrats solidaires, ancrés dans la recherche d'égalité et d'émancipation de la population.

L'appel du Front Commun syndical met en exergue **les 12 enjeux de leur projet progressiste pour Bruxelles**. C'est un appel également débattu, porté et soutenu par le MOC de Bruxelles et par la Centrale Culturelle Bruxelloise, asbl.

Cet appel est lancé à celles et ceux qui sollicitent le vote des Bruxellois en vue de former les prochains gouvernements régional et communautaires, afin qu'elles/ils s'engagent à relever ces enjeux avec la FGTB et la CSC, en faveur de l'emploi, du logement, de l'école, de la santé et de services collectifs de qualité pour tous et toutes...

Myriam GERARD,
CSC Bruxelles

Philippe VAN MUYLDER,
FGTB Bruxelles

1. Analyse de l'IPP (1995/2012) : accroissement de la pauvreté dans les 19 communes de la Région.

1. Réformer le système éducatif

- ⇒ investissement prioritaire dans l'accueil de la petite enfance, l'enseignement maternel et primaire
- ⇒ instauration d'un tronc commun (1^{er} et 2^{ème} d°), accompagné d'un redéploiement des enseignements général et qualifiant
- ⇒ obligation pour les entreprises de fournir des places de stage pour les jeunes du technique et du professionnel.

2. Mettre l'emploi industriel sous haute protection et développer l'emploi ouvrier

- ⇒ plan industriel à conjuguer avec un plan de formation (dans le cadre du futur bassin de vie , en y associant les interlocuteurs sociaux sectoriels, et en dialoguant également avec les autres régions)
- ⇒ plan d'investissement dans la rénovation du bâti bruxellois et sa performance énergétique (logements sociaux, écoles, administrations, ...).

3. Promouvoir le développement des emplois endogènes

- ⇒ promotion des initiatives locales d'emploi via les programmes d'emploi sur base d'un bilan de ceux-ci ainsi que via le soutien de l'économie sociale et le développement de nouveaux projets (entreprises sociales, coopératives).

4. Lutter contre la précarité croissante du travail

- ⇒ contractualisation des aides aux entreprises et des marchés publics
- ⇒ *renforcer les services d'inspection régionaux qui auront en charge le contrôle des programmes d'emploi*
- ⇒ évaluation paritaire des aides aux entreprises.

5. Mettre fin à la chasse aux chômeurs

- ⇒ mettre en œuvre une véritable 'garantie jeunes' (= pas d'exclusion sans proposition d'une première expérience de travail, d'une formation ou d'un stage dans la perspective d'un emploi durable de qualité), étendue aux jeunes en chômage de longue durée
- ⇒ rendre cette « garantie jeunes » structurelle et pérenne, en associant l'ensemble des acteurs à sa mise en œuvre, à son évaluation et à ses éventuels ajustements.

6. Poursuivre la lutte contre les discriminations à l'emploi

- ⇒ établissement d'un monitoring socio-économique régional /par secteur
- ⇒ exigence de transparence dans la publication des offres de jobs étudiants, stages et emplois
- ⇒ systématisation des tests de situation.

7. Accueillir les travailleurs migrants

- ⇒ instauration d'un permis de travail unique sectoriel (non lié à un seul employeur mais à une branche d'activité)
- ⇒ reconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'étranger
- ⇒ régularisation de la situation d'un/une travailleur/se sans papier par l'octroi d'un permis de travail, lorsque, suite à une action syndicale ou à l'intervention de l'inspection sociale, l'employeur est disposé à l'engager sous contrat de travail convenable.

8. Défendre le droit à la ville

- ⇒ encadrement des loyers
- ⇒ accès à des logements en bon état et bien isolés
- ⇒ aménagement du territoire respectant le principe de mixité des fonctions.

9. Rendre la mobilité aux Bruxellois

- ⇒ poursuivre l'examen des conditions de réussite de l'instauration d'une taxe kilométrique, finançant l'offre de transports en commun
- ⇒ tendre vers la gratuité des transports en commun (jeunes, travailleurs sans-emplois, travailleurs précaires).

10. Défendre notre modèle social

- ⇒ instauration d'une gestion globale des matières de sécurité sociale transférées à la Région, qui garantisse la couverture de besoins en emplois, en santé et en aide sociale.

11. Réformer la fiscalité régionale

- ⇒ taxer moins les travailleurs (réduction des additionnels à l'IPP et suppression de la taxe régionale) & taxer plus les multipropriétaires (augmentation des additionnels au précompte immobilier)
- ⇒ introduire un système clair de captation des plus-values foncières

12. Restaurer l'emploi statutaire dans les services publics

- ⇒ refinancement de l'emploi statutaire et réintégration (*insourcing*) des services externalisés (catering, nettoyage, gardiennage, ...)

Proposition transversale : négocier et conclure avec les interlocuteurs sociaux un nouveau PCUD (2.0), avec pour objet :

- la poursuite et le réajustement des chantiers du PCUD (*New Deal*) ;
- l'intégration des défis urbains des matières 'culturelles' (culture et enseignement) ;
- l'intégration des défis urbains des matières personnalisables (social – santé) ;
- l'intégration du défi urbain que représente l'accès au logement ;
- la mise en œuvre de la communauté métropolitaine ;
- l'égalité femmes – hommes, en particulier des femmes migrantes ou d'origine étrangère.